

Règlement du collège de Montriond

Dans le bâtiment et les corridors

1. Je respecte les adultes et les autres élèves.
2. Je me déplace en marchant.
3. Je laisse le matériel des autres à sa place.
4. Je suis silencieux dans les couloirs pendant que les autres travaillent.
5. Je mange et je bois à l'extérieur du bâtiment.
6. Je respecte le travail des nettoyeuses.

Dans la cour

1. Je laisse mes jeux électroniques et jouets à la maison. Mon natel est éteint dans mon sac pendant les heures de classe.
2. Je suspends ma trottinette à la barre prévue à cet effet et je la sécurise avec mon cadenas personnel.
3. Je respecte les limites de la cour. Je me tiens éloigné des voitures.
4. Je n'utilise que des balles en mousse. en cas de pluie, je les laisse en classe.
5. Je mets mes déchets à la poubelle.
6. Je n'entre pas dans le collège sauf si la sonnerie, la mascotte de ma classe ou le surveillant de la récréation l'autorise.
7. Je ne lance pas de cailloux ni de boules de neige contre mes camarades. Je respecte le travail du concierge.

En cas de non respect de ces règles, je peux être amené à les recopier entièrement ou à faire une fiche de réflexion.

N'importe quel enseignant peut avertir un élève qui transgresse une règle et en référer à son maître de classe.

Titre

La Direction.